Ce que nous avons entendu
Gestion des urgences dans le secteur agricole canadien

Rapport sur les consultations auprès des intervenants

Groupe de travail sur le Cadre de gestion des urgences
fédéral, provincial et territorial

Juillet 2016

British Columbia · Alberta · Government of Saskatchewan · Manitoba · Ontario · Québec · Newfoundland Labrador · Nova Scotia / Nouvelle-Écosse · New Brunswick · Prince Edward Island · Yukon · Northwest Territories · Nunavut · Canada

Ce que nous avons entendu : gestion des urgences dans le secteur agricole canadien – rapport sur les consultations auprès des intervenants
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, (2016).
Version électronique disponible à l'adresse :
http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1467315731098
No de catalogue: A22-592/2016F-PDF
ISBN : 978-0-660-05792-7
No d'AAC: 12512F

Also published in English under the title:
What We Heard: Emergency Management in Canada's Agriculture Sector - A Report on Stakeholder Consultations
Catalogue No. A22-592/2016E-PDF
ISBN 978-0-660-05791-0
AAFC No. 12512E

Pour d'autres renseignements, veuillez nous joindre à www.agr.gc.ca ou nous téléphoner gratuitement à 1-855-773-0241.

INTRODUCTION

L'environnement opérationnel du Canada en agriculture évolue rapidement, et les facteurs qui peuvent mener à des situations d'urgence sont de plus en plus complexes et diversifiés. Ainsi, on remarque une augmentation de la fréquence et de l'incidence des situations d'urgence, ainsi que du potentiel de répercussions importantes au-delà de l'aspect économique.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) s'engagent à protéger les ressources agricoles du Canada, et étant donné l'environnement opérationnel de l'agriculture, à améliorer l'approche actuelle dans l'ensemble du continuum de la gestion des urgences – de la prévention et l'atténuation, et la préparation jusqu'à l'intervention et au rétablissement.

Dans cette optique, le Cadre stratégique de gestion des urgences en agriculture au Canada (le Cadre) a été mis au point afin de préparer le terrain pour le changement. Ce Cadre tient compte des réalités auquel fait face le secteur agricole à l'heure actuelle et propose une approche plus solide et davantage axée sur la collaboration en matière de gestion des urgences.

Étant donné que la gestion des urgences est plus efficace lorsqu'elle reflète les perspectives combinées des gouvernements et des intervenants, un vaste processus de consultations ciblant les représentants de l'ensemble du secteur agricole a été entamé au début de l'année 2016.

Les intervenants, qui provenaient de partout au pays, ont participé aux consultations avec enthousiasme et livré de précieuses observations. Les personnes consultées ont confirmé que le Cadre fournissait l'orientation stratégique appropriée pour la suite des choses; de nombreux intervenants ont exprimé le désir de concrétiser cette vision et ont fourni des commentaires et des idées pour le faire.

Les commentaires reçus serviront à étayer les révisions apportées au Cadre, notamment pour développer davantage les domaines d'action, en plus d'être utilisées pour appuyer la mise en œuvre de cette initiative.

LE CADRE DE GESTION DES URGENCES EN AGRICULTURE AU CANADA

Le *Cadre de gestion des urgences en agriculture au Canada* se veut la base à partir de laquelle seront établis des objectifs nationaux et avant-gardistes qui visent à assurer l'intégration et l'efficacité des activités pour améliorer l'approche collective du pays en matière de gestion des urgences en agriculture. Il énonce une vision commune et des principes directeurs pour la gestion des urgences dans ce secteur, qui sont à la base des trois résultats souhaités.

Une ébauche du Cadre a servi aux consultations pour mieux faire connaître le travail des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux afin d'améliorer la gestion des urgences dans le secteur agricole du Canada et de recueillir les commentaires des intervenants sur les résultats et stratégies que propose le document.

Aperçu du document de consultation au sujet du Cadre

Vision pour la gestion des urgences en agriculture

Gestion collaborative et intégrée des urgences axée sur la prévention et l'atténuation et sur l'amélioration de nos capacités de préparation, d'intervention et de rétablissement, dans le but d'accroître la résilience, la durabilité et la compétitivité du secteur agricole

Principes directeurs

Respect des pouvoirs ainsi que des rôles et des responsabilités; collaboration efficace; communications claires et coordonnées; approche axée sur les risques; approche globale; amélioration continue; amélioration de la confiance du public

Résultats souhaités

Amélioration des mesures de prévention et d'atténuation
Les risques sont évités ou atténués grâce à une culture proactive, à des mesures réfléchies, à des politiques et à des programmes

Mesures de collaboration
Les partenaires responsables de la gestion des urgences placent la collaboration à l'avant-scène et optimisent l'utilisation des forces, des capacités et de l'expertise de chacun, afin de réaliser des activités intégrées, coordonnées et durables de gestion des urgences

Renforcement de la résilience du secteur
Un secteur qui gère les risques de façon proactive, s'adapte aux conditions changeantes et est en mesure d'affronter des urgences et de relancer ses activités

CONSULTATIONS

Les consultations ont eu lieu entre le 28 janvier et le 24 mars 2016. L'approche utilisée comportait des facettes multiples (comme il est décrit en détail ci-dessous) et favorisait la participation des intervenants de partout au pays et du secteur de l'agriculture.

Les intervenants ont été priés d'examiner le Cadre et de fournir des commentaires sur les stratégies, les rôles et les responsabilités proposés dans le document par rapport à leurs propres besoins et expériences. Ils ont aussi été invités à faire des suggestions pour améliorer la gestion des urgences dans l'ensemble du secteur canadien de l'agriculture – par exemple, des idées relatives au soutien que pourraient fournir les gouvernements FPT et les pratiques actuelles dont l'utilisation pourrait être optimisée.

Les commentaires ont été sollicités d'abord par l'entremise de courriels ciblés adressés à environ 350 intervenants clés pour les inviter à participer à la consultation et à transmettre l'invitation à d'autres personnes intéressées. Plusieurs moyens ont été utilisés pour recueillir les commentaires des intervenants, notamment un sondage qui permettait aux intervenants d'examiner des documents et de présenter des commentaires en ligne. Des rencontres en personne, des présentations et des webinaires ont aussi offert une approche plus interactive. Les messages étaient axés sur l'importance de l'initiative et l'exercice permettait aux intervenants de poser des questions, de formuler des suggestions et de partager des expériences.

Ces multiples moyens ont permis de rejoindre un auditoire diversifié : agriculteurs et producteurs agricoles primaires, associations nationales et régionales de l'industrie et membres de ces associations, spécialistes de la production, vétérinaires, organismes de gestion des urgences, administrations FPT et municipales et le public.

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

Dans l'ensemble, le Cadre et les stratégies proposées ont été bien accueillis. Les intervenants estimaient tous qu'il fallait adopter, en matière de gestion des urgences, une meilleure approche qui profiterait au secteur agricole canadien et à d'autres secteurs. Ils ont convenu que les activités de gestion des urgences auraient des répercussions de grande portée et que, pour assurer leur efficacité, il fallait fonder les efforts sur l'engagement et la collaboration dans l'ensemble du continuum.

> *Le secteur de l'agriculture doit composer avec plus de risques que n'importe quelle autre industrie... [Notre organisation] reconnait sans réserve la nécessité d'adopter une stratégie nationale officielle en matière de gestion des urgences à l'échelle du secteur agricole canadien.*
>
> *- Association de l'industrie de l'Ontario*

Pour apporter un véritable changement, les intervenants ont insisté sur l'importance de traduire l'orientation stratégique du Cadre en actions concrètes. Ils ont aussi fréquemment mentionné que le secteur n'a pas à réinventer la roue. Dans bien des cas, il existe déjà des systèmes et des pratiques efficaces qui peuvent être mis à contribution ou mieux intégrés pour réduire le dédoublement des efforts. De nombreuses expériences et histoires de réussites tangibles ont été recensées et pourraient servir à inspirer tout exercice de mise en œuvre futur.

VISION ET PRINCIPES DIRECTEURS

D'après les commentaires recueillis, les intervenants appuient fermement la vision du Cadre et trouvent que les principes directeurs sont pertinents (résumés à la page 3), plus particulièrement pour ce qui est d'une approche exhaustive et intégrée de la gestion des urgences. La majorité des intervenants étaient entièrement d'accord avec le fait que le Cadre mette un accent accru sur la prévention et l'atténuation et ils ont insisté sur l'importance d'adopter une approche axée sur les risques et de travailler collectivement au début du spectre des activités de gestion des urgences.

> *La reconnaissance des forces et des faiblesses de l'industrie et du gouvernement et la volonté de collaborer ont grandement accru la capacité de composer avec l'éclosion d'influenza aviaire de 2014-2015 en Colombie-Britannique. Accorder une plus grande place à la collaboration sera très utile advenant une autre éclosion.*
>
> *- Agriculteur/producteur primaire de la Colombie-Britannique*

Par ailleurs, ils ont cependant souvent affirmé qu'il faudrait accorder davantage d'attention à la planification proactive et à la préparation. Les intervenants ont également défendu la nécessité de se livrer à des exercices collectifs de planification et de formation afin de renforcer la préparation de tous les intervenants canadiens à des

situations d'urgence tout en facilitant l'amélioration continue.

Les intervenants ont aussi indiqué qu'une plus grande collaboration et une meilleure communication étaient essentielles, et l'industrie a souligné qu'elle souhaitait s'engager activement à titre de partenaire clé dans tous les aspects de la gestion des urgences. On a également signalé que, pour réussir, il était essentiel de gagner et de maintenir la confiance du public et mettre en place des mécanismes facilitant la collaboration, en plus de définir clairement les rôles et les responsabilités.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Les intervenants ont ciblé des possibilités et des défis rattachés aux résultats souhaités et aux stratégies d'intervention proposées. Bon nombre des idées mises de l'avant touchaient à plusieurs domaines.

Mesures améliorées de prévention et d'atténuation

Les personnes consultées étaient en faveur d'un accent accru sur la prévention et l'atténuation. Plusieurs ont insisté sur le fait que des efforts proactifs de prévention des urgences et d'atténuation des répercussions, lorsqu'ils sont possibles, donnent des résultats plus favorables par rapport aux initiatives réactives d'intervention et de rétablissement.

> *Il faut à tout prix améliorer les mesures de prévention et d'atténuation à l'échelle de la chaîne agroalimentaire canadienne. L'objectif ultime est d'améliorer la capacité du secteur agricole canadien à gérer les risques et à effectuer des rappels à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement ainsi qu'à identifier, à détecter et à analyser de façon proactive les menaces potentielles.*
>
> *- Organisation nationale de l'industrie*

Une **approche fondée sur les risques** en matière de gestion des urgences a reçu beaucoup d'attention, surtout en ce qui concerne le renforcement des mesures préventives. Les intervenants ont souligné qu'une meilleure connaissance et évaluation des risques potentiels pour le secteur de l'agriculture — y compris ceux qui n'ont pas encore eu lieu au Canada — aiderait à prévenir les urgences et à améliorer la préparation afin d'atténuer les répercussions, si nécessaire. Voici quelques-uns des exemples mis de l'avant pour y parvenir : l'amélioration des contrôles des importations, des systèmes de surveillance et des capacités en matière de diagnostic et la cueillette de renseignements continue, les analyses (notamment d'un point de vue économique) ainsi que l'échange de renseignements. Plusieurs répondants ont également affirmé qu'une approche fondée sur les risques ne devrait pas non plus étouffer l'innovation et la productivité du secteur.

La **biosécurité** a été mentionnée fréquemment comme une composante importante de la prévention et de l'atténuation. Bon nombre d'intervenants ont exprimé le besoin d'examiner les protocoles existants, d'établir une stratégie fondée sur des normes cohérentes et de veiller à l'application de celles-ci au niveau de l'exploitation agricole et des frontières. On a aussi soulevé la promotion et la formation, reconnaissant que ce ne sont pas tous les secteurs agricoles qui ont le même niveau de préparation pour adopter des mesures de biosécurité.

Les intervenants ont affirmé qu'il fallait davantage **éduquer et sensibiliser** le public afin d'insister sur les responsabilités de toutes les parties – par exemple, des campagnes pour aider le public à mieux comprendre son rôle dans la gestion des urgences en agriculture. De plus, les partenariats actifs avec le milieu universitaire et les centres de recherche ont été mis en évidence, notamment ceux qui visent l'incorporation d'approches en matière de gestion des urgences aux programmes agricoles, et ceux qui visent les travaux de recherche et de développement afin de soutenir les efforts de prévention et d'atténuation (p. ex. traitements contre les ravageurs et les maladies, nouvelles variétés de cultures tolérantes à la sécheresse)

Mesures de collaboration

L'importance de la collaboration dans tous les aspects de la gestion des urgences a été soulignée avec insistance par toutes les personnes consultées. Il a aussi été proposé de s'assurer que des processus de collaboration clairs incluent des principes relatifs au partage des coûts et tiennent compte des différences de capacité pour que les efforts soient couronnés de succès. Par ailleurs, les intervenants ont fréquemment souligné la nécessité d'une approche souple en matière de collaboration au moyen de plateformes officielles et non officielles qui facilitent la concertation et la communication, ce qui désigne notamment l'établissement de relations suivies, le traitement des nouveaux problèmes, la mise en place de protocoles d'intervention et la discussion des résultats.

> *D'après mon expérience, seule une approche axée sur la collaboration donnera les résultats escomptés. L'information que détiennent les partenaires, ainsi que leur niveau d'influence et de confiance au sein de leurs secteurs, varient d'un à l'autre.*
>
> *- Vétérinaire de la Nouvelle-Écosse et membre d'une organisation de l'industrie*

Il s'est dégagé un consensus selon lequel **les rôles et responsabilités** doivent être clairement définis, mais qu'ils doivent aussi être suffisamment souples, bien compris et mis en pratique régulièrement afin de garantir l'efficacité lors des interventions et dans d'autres situations qui se déroulent en dehors des situations d'urgence. Tous les partenaires doivent être en mesure de démontrer leurs capacités, d'assumer des fonctions essentielles et de prendre des décisions en temps opportun sur le terrain. Il a aussi été souvent mentionné que le rôle des municipalités et des autorités locales (par

exemple, les responsables de l'application de la loi et les premiers intervenants) était largement absent de l'ébauche du Cadre, et qu'elles doivent être mieux reconnues et intégrées pour que l'approche soit véritablement complète.

De nombreux intervenants ont aussi fait remarquer qu'un **engagement proactif et continu** est essentiel à une concertation efficace. Étant donné que les implications de la gestion des urgences en agriculture ne se limitent pas au secteur lui-même, les intervenants ont fait valoir l'importance d'une collaboration régulière avec les autres entités concernées, notamment les ministères fédéraux, les organismes gouvernementaux, les administrations locales et le milieu universitaire. La reconnaissance du savoir-faire des différents intervenants ne peut avoir pour effet que de renforcer les efforts collectifs, par exemple en validant les pratiques exemplaires. Il a souvent été exprimé que le fait de solliciter la participation des producteurs et des associations dès le départ ferait en sorte que ceux-ci s'identifieraient à l'approche et s'approprieraient leur rôle.

> *Il faut veiller à optimiser les relations entre les intervenants concernés par l'entremise des organismes en place ou en créant des mécanismes permettant l'échange des renseignements requis.*
>
> *- Vétérinaire/spécialiste de production du Québec*

Plusieurs ont aussi reconnu la nécessité d'établir des ententes et des processus officiels de **mise en commun de l'information**; ceux-ci, tout en respectant la confidentialité, permettent une intégration des données, des connaissances et de l'expertise et l'accessibilité à celles-ci, pour le soutien de la prise de décisions en matière de gestion des urgences. L'un des moyens donnés comme exemple pour faciliter une action cohérente a été l'établissement d'inventaires associés aux capacités, aux ressources disponibles et aux infrastructures, ainsi que leur mise à jour. Les intervenants ont mentionné que dans de nombreux cas, il existe déjà des efforts et des pratiques exemplaires, dont l'existence pourrait être mieux communiquée et partagée afin que les autres puissent les utiliser (p. ex. les plans environnementaux des fermes). Cela offrirait également l'occasion d'améliorer les systèmes actuels et de déterminer les secteurs où de nouvelles pratiques de collaboration seraient avantageuses.

> *Je vous prie de faire les choses simplement. Un plan concret doit être en place avant qu'une situation se produise. Il faut aussi être juste. S'il n'y a aucun plan en place, il ne faut pas avoir à attendre plus de six mois pour qu'une décision soit prise quant à la suite des choses. Notre expérience n'a pas été très positive.*
>
> *- Agriculteur/producteur primaire du Manitoba*

Renforcement de la résilience du secteur

Bien qu'il existe un appui solide pour l'amélioration des activités de prévention et d'atténuation, bon nombre des intervenants consultés ont rappelé qu'il n'est pas possible de prévenir toutes les situations

d'urgence et que le renforcement des efforts de prévention ne doit pas être effectué au détriment d'autres activités de gestion des urgences. Plus précisément, il est essentiel de s'assurer que tous les partenaires sont préparés de manière appropriée si une situation d'urgence survient. Afin de mieux soutenir la résilience du secteur, les intervenants ont indiqué que les initiatives de gestion des urgences doivent contribuer à favoriser un état de préparation collectif et faciliter l'amélioration continue.

Le **renforcement des capacités** a souvent été mentionné tout au long du processus de consultation, les intervenants soulignant les besoins en matière de formation et de sensibilisation et l'importance de la planification des mesures d'urgence, afin de faciliter la résilience du secteur. Des propos sont souvent revenus selon lesquels des ressources et des engagements à long terme sont nécessaires, non seulement pour élaborer des plans d'action d'urgence et tenir des inventaires connexes, mais aussi pour s'assurer qu'ils sont mis en pratique et tenus à jour.

Pour soutenir un meilleur renforcement des capacités, les intervenants étaient d'avis que les gouvernements FPT devraient jouer un rôle de facilitateurs dans le cadre des efforts associés à la **planification et à la préparation**. Par exemple, des commentaires ont souvent été émis à l'effet que les gouvernements FPT devraient tenir des ateliers de formation visant la mise en commun de l'expertise de toutes les parties et qu'ils devraient aider à la conception des plans d'urgence. D'autre part, il a été mentionné que les activités prévues actuellement (par exemple les rencontres nationales de l'industrie) pourraient être mises à profit et que d'autres possibilités devraient périodiquement être envisagées pour la tenue d'exercices de préparation. La pratique des protocoles, des rôles et des responsabilités établis permettrait d'identifier de façon proactive les forces et les lacunes et de contribuer à une réponse plus efficace.

> *Nous encourageons fortement un suivi concernant la stratégie afin de promouvoir des exercices de préparation réguliers. Le partage de l'information et la planification collective produiront le succès de la gestion des urgences plutôt que la planification faite dans nos « silos ».*
>
> *- Association de l'industrie du Manitoba*

MISE EN ŒUVRE

Dans toutes les plateformes de consultation, on s'est montré très concernés par la façon dont les concepts décrits dans le Cadre se concrétiseront et en fin de compte de quelle manière le tout changera. Les intervenants ont souligné l'importance de garder les idées à un niveau concret afin qu'elles demeurent pratiques, et bon nombre d'entre eux s'interrogent quant aux répercussions de l'initiative sur les réalités du secteur au quotidien. Les répondants estimaient aussi que le Cadre pourrait à l'avenir mieux décrire les mesures prises concrètement pour améliorer la gestion des urgences dans le secteur agricole; en fait, nombreux sont ceux qui ont proposé des idées et des aspects

potentiels à considérer pour ce faire. Les défis associés à la mise en place concrète d'une initiative d'une telle portée ont aussi été soulevés plusieurs fois.

> *En ce moment, le [Cadre] comporte trop d'éléments théoriques. La mise en œuvre de la théorie est primordiale. Nous devons mettre des processus en place de manière permanente.*
>
> *- Association de l'industrie québécoise*

À cet égard, il a été indiqué que **le financement et les ressources** étaient essentiels pour réaliser les résultats escomptés du Cadre. Les intervenants ont souligné que l'appui financier et les plans de partage des coûts doivent tenir compte des niveaux de capacité variables des parties concernées. L'investissement dans le capital humain, dans la recherche et dans les programmes a été indiqué comme étant un besoin important, en particulier en dehors des situations d'urgence réelles, comme moyen de faire la preuve d'un engagement réel et permanent à l'égard de la gestion des urgences en général. On a également soulevé qu'il était nécessaire d'investir davantage dans l'infrastructure critique comme les centres d'intervention, les laboratoires, le transport, la maîtrise des eaux, afin de garantir leur disponibilité et leur fonctionnement lorsque nécessaire.

Les participants ont également signalé que la gestion des urgences est plus efficace lorsque les mesures sont **adoptées systématiquement**. On peut associer le respect ou l'adoption des pratiques d'urgence établies (p. ex. les mesures de biosécurité) à l'admissibilité à une indemnisation ou au soutien offert par les programmes – ou, à l'inverse, l'imposition de pénalités pour non-conformité. Les intervenants ont également fait remarquer que la réglementation doit être moderne dans son approche, afin de permettre des mesures et des décisions adaptées à chaque situation. La réduction des exigences et des processus stricts donnerait comme message que le secteur n'en est pas à un niveau uniforme de capacité ou d'état de préparation.

> *Le Cadre reconnaît que les mesures de gestion des urgences doivent être souples et s'adapter aux circonstances, et qu'elles s'amélioreront au fil du temps en fonction des leçons apprises; voilà un principe qui tient compte de notre expérience et de nos besoins à venir.*
>
> *- Association de l'industrie de l'Alberta*

Les personnes consultées ont soulevé l'importance de procéder à une **conception de programme et une mesure du rendement** efficaces pour toutes les activités de gestion des urgences, afin d'assurer une mise en œuvre réussie et l'amélioration continue. Par exemple, la capacité de démontrer l'efficacité et le rendement du capital investi renforcerait la validité et l'adoption de l'approche.

Dans la recherche d'une **amélioration continue**, les intervenants ont reconnu la valeur des outils et programmes en place pour le renforcement de la résilience du secteur (p. ex. les programmes de gestion des risques de l'entreprise [GRE]), ainsi que

la nécessité de déployer des efforts afin de mieux faire connaître leur applicabilité au sein du secteur. Elles ont aussi mis en lumière le besoin d'un engagement plus solide, autant en ce qui concerne l'inclusion par les gouvernements de l'industrie dans l'élaboration de tels programmes qu'en ce qui concerne les rapports produits par l'industrie à l'attention des gouvernements relativement à l'utilité des programmes. Il a également été soulevé que pour toutes les parties, les politiques et les programmes de gestion des urgences doivent être passées en revue périodiquement, afin d'assurer leur concordance avec les besoins actuels et nouveaux, ainsi que de permettre l'ajout de nouveaux outils ou pratiques.

PROCHAINES ÉTAPES

Les résultats de ces consultations permettent d'apporter des révisions à la version définitive du Cadre afin de s'assurer qu'il concorde avec les attentes des intervenants de partout au pays et du secteur de l'agriculture. Les intervenants ont insisté sur l'importance de prendre des mesures, et leur rétroaction contribue également à cerner les domaines prioritaires de mise en œuvre pour réaliser les résultats escomptés du Cadre.

Les révisions apportées au Cadre comprendront les suivantes :

- Une reconnaissance accrue des initiatives existantes et le besoin de mieux les communiquer et de prendre appui sur elles.
- Un accent renforcé sur la préparation et la planification proactives, en particulier pour ce qui est de favoriser la résilience du secteur.
- Une définition améliorée des rôles et des responsabilités, en particulier en ce qui concerne les gouvernements municipaux ainsi qu'un meilleur engagement avec d'autres ministères fédéraux (par exemple, santé, transport, services frontaliers) et les secteurs.
- Précision de stratégies éventuelles qui reflètent les activités et les livrables dans l'avenir plus immédiat.

Le Groupe de travail sur le Cadre de gestion des urgences fédéral, provincial et territorial est reconnaissant des précieux commentaires et suggestions qui ont été présentés dans le cadre de ce processus de consultation. Merci à tous les participants d'avoir contribué à façonner l'orientation future de la gestion des urgences dans le secteur de l'agriculture du Canada.

Nous acceptons avec plaisir toute question ou commentaire concernant cette initiative par courriel, à l'adresse suivante : AGEM-GUAG@AGR.GC.CA

ANNEX : GLOSSAIRE DES DÉFINITIONS[1]

Axé sur les risques
Concept selon lequel la prise de décisions éclairées en matière de gestion des urgences se fonde sur la compréhension et l'évaluation des dangers, des risques et des vulnérabilités.

Biosécurité
Ensemble de pratiques servant à prévenir le plus possible la transmission de ravageurs, de maladies et de contaminants, y compris leur introduction (bioexclusion), leur propagation parmi les populations (gestion biologique) et leur libération dans l'environnement (bioconfinement)2.

Gestion des urgences
La gestion des urgences concernant tous les risques, y compris toutes les activités et les mesures de gestion des risques liées à la prévention et à l'atténuation, à la préparation, à l'intervention et à la reprise.

Infrastructures essentielles
Ensemble des processus, des systèmes, des installations, des technologies, des réseaux, des biens et des services nécessaires pour assurer la santé, la sûreté, la sécurité ou le bien-être économique des Canadiens ainsi que l'efficacité du gouvernement. Il peut s'agir d'infrastructures autonomes ou caractérisées par des interdépendances au sein d'une province ou d'un territoire, entre des provinces et des territoires ou à l'échelle du pays. La perturbation de ces infrastructures essentielles pourrait se traduire en pertes de vie et en effets économiques néfastes, et pourrait considérablement ébranler la confiance du grand public.

Partenaire
Toute personne ou tout groupe ou organisme pouvant être concerné, qui est concerné ou qui se considère comme concerné par une urgence.

Prévention
Mesures prises pour éviter les conséquences négatives associées à une menace donnée. Les mesures de prévention peuvent être considérées comme de l'atténuation.

Prévention et atténuation
Éliminer ou atténuer les risques de catastrophes pour protéger la vie, les biens et l'environnement, et pour réduire les perturbations économiques. La prévention et

---

[1] Toutes les définitions sont tirées du document « Un cadre de sécurité civile pour le Canada (Deuxième édition) » sauf indication contraire.: http://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/mrgnc-mngmnt-frmwrk/index-fr.aspx
[2] Agence canadienne d'inspection des aliments. 2015 Modèle d'inspection intégré de l'Agence - Version finale 11 février 2015 sur Internet : http://inspection.gc.ca/au-sujet-de-l-acia/responsabilisation/modernisation-de-l-inspection/modele-d-inspection-integre-de-l-agence/fra/1439998189223/1439998242489

l'atténuation comprennent les mesures structurelles (par exemple la construction de canaux évacuateurs et de digues), et des mesures non structurelles (par exemple les codes du bâtiment, l'aménagement du territoire et les incitatifs en matière d'assurance). La prévention et l'atténuation peuvent être abordées de façon indépendante ou d'une manière qui intègre l'une à l'autre.

Résilience
Aptitude d'un système, d'une collectivité ou d'une société exposés à des aléas à s'adapter aux perturbations en découlant, en résistant ou en changeant, en vue d'atteindre et de maintenir un niveau acceptable de fonctionnement. Le développement de la résilience repose sur un partage des responsabilités entre les citoyens, les intervenants, les organisations, les collectivités, les gouvernements, les systèmes et la société en général en vue d'éviter que les aléas ne se transforment en catastrophes.

Risque
Combinaison de la possibilité qu'un aléa donné se produise et des conséquences potentielles pouvant y être associées.

Urgence
Situation présente ou imminente requérant des actions rapides et coordonnées touchant des personnes ou des biens, pour protéger la santé, la sécurité et le bien-être des personnes ou limiter les dommages aux biens ou à l'environnement.